

(1)

La République arabe d’Egypte
Le Ministère des Waqfs

le ٢٦ Ramadan ١٤٤٠
le ٣١ mai ٢٠١٥

Ramadan est le mois de la bonté pieuse, de l’observation des liens de parenté et de s’exposer aux Miséricordes d’Allah

Louange à Allah, Seigneur de l’Univers, Qui dit dans Son Noble Livre : « La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! » J’atteste qu’il n’y a point de divinité en dehors, l’Unique

(۲)

sans aucun associé et que notre maître et prophète Mohamad est Son serviteur et Messenger. O Allah, accorde lui Ton Salut et Tes bénédictions, ainsi qu'à sa famille, ses compagnons et tous ceux qui les suivent d'une rectitude jusqu'au Dernier Jour.

Ensuite...

Ramadan est le mois des obéissances, des bienfaits et des Miséricordes. Il est le mois du jeûne, des prières surérogatoires de nuit, de l'observation des liens de parenté, de l'affection et de la coopération pour la bonté et la piété. Il s'agit d'un mois au cours duquel le musulman est éprouvé en patience et attente de la rétribution divine ainsi que l'observation des Ordres d'Allah, Gloire à Lui. Le jeûneur supporte la faim et la soif et freine les penchants de l'âme. Il supporte la nuisance tout en se rapprochant d'Allah par le biais des divers actes cultuels tels : la récitation du Coran, l'évocation, les prières nocturnes surérogatoires les aumônes, la réconciliation des adversaires et de faire tout ce qui est bien dans l'intérêt du

(۳)

pays et des humains. Cela s'inscrit dans la foi parfaite qui encoure la Miséricorde d'Allah, Gloire à Lui. Allah, Exalté Soit-Il, dit : « certes, la Miséricorde d'Allah est si proche des bienfaiteurs ». Le prophète (SBL) dit : « ce bien est des trésors qui ont des clefs. Béni soit tout serviteur qui ouvre le bien et bouche le mal et pire soit ce qu'Allah fait ouvrir le mal et bouche le bien. »

Le mois de Ramadan est un champ de concurrence dans les œuvres pies, om les serviteurs se concurrencent à se rapprocher d'Allah, Gloire à Lui, par les bonnes œuvres. C'est ainsi que se comportait le prophète (SBL) au cours du mois de Ramadan. D'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée, lui et son père : « le Messager d'Allah (SBL) était le plus généreux. Sa générosité atteignait son ultime au cours du mois de Ramadan, où Gabriel le rencontrait à chaque nuit de Ramadan et lui révisait le Coran. Le prophète (SBL) était plus généreux du bien que les vents envoyés. »

(٤)

Ramadan est un champ vaste pour les bienfaits surtout de donner de la nourriture qui est l'une des caractéristiques de ce mois béni, voire de notre pure religion. Abdullah Ibn Salam (qu'Allah l'agrée) dit : lorsque le prophète (SBL) vint à Médine, les gens y étaient déjà affamés et j'en faisais partie. Lorsque je vis son visage, je sus qu'il n'était point menteur. Je l'entendis dire : « ô gens, nourrissez les besogneux, propager le salut, observez les liens de parenté et faites des prières surrogatoires la nuit alors que les gens s'endorment, ainsi, vous entrerez au paradis en toute sécurité. » Le propos du prophète (SBL) renferme quatre choses : trois concernent les relations interhumaines dont : la donation de nourriture, la propagation de salut et l'observation des liens de parenté, alors que la quatrième concerne les rapports entre le serviteur et son Seigneur, à savoir, les prières surrogatoires nocturnes. Un homme interrogea le prophète (SBL) : quel acte de l'islam est le meilleur ? Le prophète (SBL) de répondre : « tu dois donner à nourrir et

(۵)

saluer ce qui tu connais ou tu ne connais pas ». Il ne faut pas sous-estimer un acte pieux, minime soit-il, car, il ne sait point lequel de ses actes sera agréé par Allah, Gloire à Lui. Le prophète (SBL° dit : « ne sous-estime aucun acte pieux, même si tu donnes un morceau de corde, un lacet de chaussure, de verser de ton seau dans la coupe d'un abreuveur, d'écarter un objet nuisible de la route, de rencontrer ton frère d'un visage souriant, de saluer ton frère, de soulager un étranger. Tu pourrais même, si quelqu'un t'insulte d'un défaut que tu sais que tu l'as et tu sais aussi que l'insulteur a le même défaut, mais tu t'empêches de l'insulter, ainsi, tu en auras la récompense et il en aura le châtement. Fais ce que tes oreilles aiment d'entendre et évite ce qu'elles détestent d'entendre. » Le Messager d'Allah (SBL° dit également ; « chaque musulman doit faire une aumône ». On lui dit : s'il ne la trouve pas ? Il dit : « qu'il travaille de sa propre main pour se servir et faire des aumônes ». On reprit : et s'il ne le peut pas ? Le prophète de répondre : « qu'il assiste les

(٧)

besogneux ». Et 'il n'arrive pas à le faire ? Demanda-t-on. Le prophète (SBL) de répliquer : « qu'il ordonne le bien ou la justice. » On redemanda : s'il ne peut pas le faire ? Le prophète de dire : 'qu'il évite le mal, cela lui est une aumône ».

Nous affirmons que la bonté pieuse est un terme qui renferme tous les actes de bien qui satisfont à Allah, Gloire à Lui. Cela se trouve sous le titre de « la bonne moralité ». Le prophète (SBL) dit : « la bonté pieuse est le bonne moralité ». La sincérité et la gratitude vis-à-vis des bienfaiteurs est une bonne moralité restreinte aux nobles. Béni soit celui qui dit :

Pour le noble, la reconnaissance est une obligation

L'ingratitude est celle des méchants

Le noble est intègre vis-à-vis de ses compagnons

Et l'ingrat est loin de l'équité.

(Y)

Un autre dit :

Lorsque les nobles trouvent de l'aisance

Se rappellent de ceux qui étaient avec eux en indigence.

Parmi les plus grandes formes de la bonté pieuse est l'observation des liens de parenté, le bon voisinage et le bien entretien vis-à-vis tous les humains. Cela réalise la solidarité, la tolérance et l'inter-clémence. Si Ramadan est le mois de l'observation des liens de parenté, le prophète (SBL) a bien montré l'importance de cette observation. Ce dans ce hadith divin rapporté par lui d'après Allah, Gloire à Lui : « Je suis Allah, le Tout Miséricordieux. Je créai le lien de parenté et lui dérivait une nomination de Mon nom. Quiconque l'observe, Je lui accorde Ma Grâce, quiconque le rompt, Je lui prive de ma Miséricorde récitez, si vous voulez : « Si vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté? Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a

(A)

rendu leurs yeux. Aveugles. Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? » Le prophète (SBL) dit : « les œuvres s'exposent chaque lundi et chaque jeudi. au cours de ces deux jours Allah pardonne à toute personne qui ne Lui associe rien, sauf à quiconque en animosité avec son frère. On dit : laissez ces deux personnes jusqu'à ce qu'ils se réconcilient. »

Le prophète (SBL) fait de l'observation du lien de parenté l'un des piliers de la foi auxquels il appela lors du début de son message. D'après Amro Ibn 'Abassah (qu'Allah l'agrée) : au début de la mission prophétique j'entrai chez le prophète (SBL). Je l'interrogeai : qu'es-tu ? Il me répondit : « je suis le prophète d'Allah. Je redis : c'est quoi le prophète d'Allah ? Il dit : « le Messenger d'Allah ». Je lui dis : c'est Allah Qui t'envoya ? « Oui » répondit le prophète. Je lui redemandai : avec quoi t'envoya-t-Il ? Il me répondit : « d'adorer Allah sans Lui rien associer, de briser les idoles, d'observer les liens de parenté que le prophète

(۹)

(SBL) fit l'un des signes de la foi en disant : « quiconque croit en Allah et au Jour Dernier qu'il observe ses liens de parenté ». Puis, il récita : « Cependant ceux qui sont liés par la parenté ont priorité les uns envers les autres, d'après le Livre d'Allah. Certes, Allah est Omniscient. »

L'autre forme de l'observation est celle de rendre bonté à tout ce qui est d'alentour. Notre prophète (SBL) dit : « il n'est permis à aucun homme de rompre avec son frère plus de trois jours. Ils se croisent et chacun se détourne de l'autre. Le meilleur d'eux est celui commence par saluer l'autre. » Cela ne signifie seulement de lui saluer en le croisant sur la route, mais la paix dans le sens plein du mot, une véritable paix, non seulement verbale d'un cœur détestant. Il s'agit plutôt d'une paix intérieure, avec l'ami, les proches parents, le voisin, le collègue, l'homme, l'animal, l'inanimé, l'univers entier. Allah, Gloire à Lui, dit : « Ô les croyants ! Entrez en plein dans l'Islam, et ne

(۱۰)

suivez point les pas du diable, car il est certes pour vous un ennemi déclaré ».

Disant cela, j'implore le Pardon d'Allah aussi bien pour moi que pour vous.

* * *

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à sa famille, ses compagnons et ce qui leur suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Ensuite... mes frères en islam !

La Sagesse Divine exigea de faire des dix jours de Ramadan une opportunité au bienfaiteur pour accroître les bonnes actions et au moins obéissant pour rattraper ce qu'il

(11)

a raté. Ce sont des jours pleins de bienfaits et Donations Divines qu'Allah gratifie à Ses serviteurs. Tout musulman doit s'exposer aux Miséricordes d'Allah. Le prophète (SBL° dit : « Allah a des saisons de Miséricorde dans votre vie, exposez-vous à elles. Puisse l'un de vous s'en servir, ainsi, il ne sera point privé ». Le prophète (SBL) consacre les dix derniers jours de Ramadan d'un surplus de culte, d'obéissance et de rapprochement d'Allah, Gloire à Lui.

Parmi les choses à bien observer au cours des dix derniers jours de Ramadan est de veiller leurs nuits par les prières surérogatoires, par suivre l'exemple du prophète (SBL) qui faisait plus de bien dans ces jours que dans le reste de l'année. D'après Ayesha (qu'Allah l'agrée) : lorsqu'arrivaient les dix derniers jours de Ramadan, le prophète (SBL) se laçait sa ceinture, veillait la nuit et réveillait sa famille. Elle rapporte également que le prophète (SBL) mêlait au cours des premiers vingt jours de

(۱۲)

Ramadan entre sommeil et prières nocturnes. Lorsque les dix derniers jours arrivaient, il se laçait la ceinture.

Allah, Gloire à Lui, gratifia aux dix derniers jours de Ramadan une nuit qui est la meilleure et la plus gracieuse, en l'occurrence, la nuit prestigieuse, ce pour honorer la communauté de Son favori Mohamad (SBL). D'après Modjahed (qu'Allah l'agrée) : le prophète (SBL) cita le récit d'un homme des descendants d'Israël qui portait l'arme dans le Sentier d'Allah pour mille mois. Les musulmans s'en étonnèrent. Ainsi, Allah, Gloire à Lui, révéla : « Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. » Le culte sincère au cours de cette nuit dépasse le combat dans le Sentier d'Allah pour mille mois.

(۱۳)

Le prophète (SBL) informe que veiller cette nuit en culte conduit à l'absolution des péchés. Le prophète (SBL) dit : « quiconque veille en culte la nuit prestigieuse par foi et attente de la rétribution divine, aura pardonnés ses péchés antérieurs et futurs. » Ainsi, le musulman doit se soucier de veiller cette nuit pour se rapprocher d'Allah, Gloire à Lui en espérant Son Indulgence. Le prophète (SBL° nous conseilla de chercher cette nuit au cours des nuits impaires des dix derniers jours de Ramadan en raison de la Grâce Divine abondante qui s'y trouve. Il dit : « cherchez la nuit prestigieuse au cours des nuits impaires des dix derniers jours de Ramadan. »

Parmi les œuvres pies durant ces dix jours il y a l'aumône prescrite de rupture de jeûne qui est une purification pour le jeûneur et une nourriture pour l'indigent. D'après Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée, lui et son père) : « le prophète (SBL) prescrit l'aumône prescrite de rupture de jeûne pour purifier le jeûneur des propos futiles et indécents et comme

(١٤)

nourriture aux indigents. Quiconque la verse avant la prière du petit-Beïram, elle est donc une zakat agréée, quiconque la fait après, c'est donc une simple charité.

On y ajoute de s'efforcer en invoquant Allah. Si l'invocation pendant le mois de Ramadan est plus à agréer, il l'est davantage au cours de ses dix derniers jours. D'après Ayesha : je dis au prophète (SBL) : que dois-je dire si je saurais que c'est bien la nuit prestigieuse ? Le prophète (SBL) de répondre : « dis, ô Allah, Tu es Indulgent et Tu aimes l'Indulgence, pardonne-moi ».

Il faut se soucier de bien exploiter ces jours bénis et la nuit prestigieuse avec l'évocation, l'invocation, la récitation du Coran et tout ce qui nous rapproche d'Allah, Gloire à Lui pour éviter d'être privés des Miséricordes Divines. La privation dans cette nuit est la vraie privation. Le prophète (SBL) dit : « la nuit prestigieuse vaut mieux que mille mois. Quiconque est privé de son bien est le vrai privé. »

(۱۵)

Ô Allah, Tu es Indulgent et Tu aimes l'Indulgence,
pardonne-moi